



Presse

10 rue de Solférino
75333 Paris Cedex 0
Tél : 01 45 56 77 26
Fax : 01 45 56 78 74

Parti Socialiste

www.parti-socialiste.fr

presse@parti-socialiste.fr

Le 16 octobre 2009

Communiqué de Marisol Touraine Secrétaire nationale à la santé et la sécurité sociale

Dépassements d'honoraires : le dérapage incontrôlé

L'assurance maladie semble s'engager dans la création d'un secteur dit « optionnel ». Contrairement aux déclarations du gouvernement, cette mesure ne permettra pas de lutter contre les dépassements d'honoraires.

Au contraire, elle risque de conduire à la généralisation et à une banalisation des dépassements. Concrètement, des médecins qui pratiquaient les tarifs de la sécurité sociale vont pouvoir augmenter leurs honoraires. Dans le même temps, les médecins qui pratiquaient déjà des dépassements n'auront aucune obligation de revoir les leurs à la baisse.

Cela représente une remise en cause des tarifs dits « opposables », c'est-à-dire fixés et remboursés par la sécurité sociale. Avec ce nouveau secteur, le maquis tarifaire va s'épaissir, ce qui favorise toutes les dérives.

L'inflation récente de ces dépassements, qui représentent désormais 2 milliards d'euros sur 18 milliards d'honoraires de consultations, va s'accroître.

Le Parti socialiste exprime sa très vive préoccupation et demande au gouvernement de prendre des mesures vigoureuses pour lutter contre les dépassements d'honoraires. Avec les franchises médicales, la hausse du forfait hospitalier et les déremboursements, les dépassements d'honoraires installent une médecine à plusieurs vitesses et accroissent les difficultés d'accès aux soins.

Le Parti socialiste appelle à une redéfinition complète et globale du contrat médical, qui permette d'engager une véritable régulation du système de soins.